

Acheteur Public
Office National des Combattants et des Victimes de Guerre
Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle - Escalier B
CS 70780
75700 PARIS CEDEX 07

MARCHÉS PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Objet de la consultation

**Mission de maîtrise d'œuvre pour la scénographie
de l'exposition permanente
du Mémorial National de la prison de Montluc**

N° de la consultation : 25008

NOTE D'INTENTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA SCÉNOGRAPHIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Contact pour le projet :

Madame Aurélie Dessert – ☎ : 04 78 53 60 41 – @ : aurelie.dessert@onacvg.fr

L'Objet du marché

Le Mémorial National de la prison de Montluc, situé à Lyon, est un lieu emblématique de l'histoire contemporaine française. Ancienne prison en usage entre 1921 et 2009, et en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale, ce site a été le théâtre de nombreuses souffrances, notamment sous l'occupation nazie. Aujourd'hui, il est transformé en un Haut Lieu de la mémoire nationale, accueillant chaque année des milliers de visiteurs venus se recueillir, apprendre et comprendre les enjeux historiques et mémoriels de cette période sombre. Parmi ces visiteurs, on compte des groupes scolaires, des chercheurs, des familles de victimes et des publics d'horizons variés, tous attirés par la richesse historique et symbolique du lieu. Cependant, face à une fréquentation croissante et à des besoins évolutifs, le Mémorial doit aujourd'hui renouveler son parcours de visite permanent.

L'objet du marché est une mission de maîtrise d'œuvre scénographique en vue de traduire spatialement sur le site le discours scientifique de la maîtrise d'ouvrage.

Le titulaire devra, accessoirement, collaborer avec l'équipe en charge de l'étude de programmation du Mémorial National de la prison de Montluc afin d'assurer une cohérence entre son travail et l'aspect architectural complexe d'une ancienne prison et l'importance historique du site. Cette équipe de programmation réalise une analyse de redéfinition des espaces et des différentes possibilités d'utilisation des bâtiments du site.

Le positionnement du Mémorial National de la prison de Montluc

- Un lieu d'histoire (1921-2009), un lieu de mémoire (1940-1944).
- Un lieu de visite pour tous les publics.
- Un lieu d'apprentissage pour les scolaires et de médiation pour le grand public.
- Un lieu de réflexion civique et d'éducation à la citoyenneté.
- Un lieu pédagogique permettant de comprendre, se souvenir, se questionner, se situer.
- Un lieu ancré sur son territoire, complémentaire aux autres institutions mémorielles et muséales locales.
- Un lieu multiple et singulier, entremêlant les enjeux mémoriels, historiques, patrimoniaux et pédagogiques.
- Un lieu unique en France, seule ancienne prison conservée dans son intégralité et accessibilité au public pour sa fonction intrinsèque initiale. Le site est partiellement inscrit au titre des Monuments historiques.
- Un lieu sensibilisé à l'accueil des publics en situation de handicaps.

Les principaux enjeux du projet

- Donner à comprendre ce lieu d'histoire relatif à l'activité de l'établissement pénitentiaire de 1921 à 2009 et le lieu de mémoire dédié aux victimes du régime de Vichy et des politiques de répression et persécution nazies.
- Dire toute l'histoire de la prison de Montluc en maintenant comme centralité la période 1943-1944.
- Permettre une offre de visite lisible, structurée et signifiante, dans le périmètre actuel du Mémorial et sans préempter les aménagements futurs.
- Le site est le premier support du récit, que la scénographie doit révéler sans le surcharger. La conception des dispositifs doit être sobre et lisible, capables de transmettre le message sans se substituer à la force du lieu.
- Organiser la cohabitation des publics, dans le respect du lieu et des visiteurs.
- Créer des niveaux de lecture différenciés, et des contenus accessibles et multilingues.
- Présenter des supports de médiation enrichis.

- Être accessible à des publics divers : visiteurs individuels, groupes scolaires, publics étrangers et personnes en situation de handicaps.
- Permettre une séquence de visite autonome, compréhensible en elle-même.
- Mettre en œuvre des dispositifs robustes et faciles à entretenir, adaptés à une fréquentation soutenue.
- Respecter l'architecture du site et la vocation de chaque espace, en adaptant les aménagements aux spécificités des zones et à leur histoire.
- Doter le lieu de mémoire d'un dispositif permettant l'évocation de l'ensemble des près de 10 000 internés de Montluc.

Des principes muséographiques structurants

- Le site comme premier dispositif muséographique.
- Une articulation rigoureuse entre histoire et mémoire.
- Une scénographie sobre, non spectaculaire.
- L'incarnation par les parcours humains, sans saturation.
- Plusieurs niveaux de lecture pour des publics différenciés.
- La médiation humaine comme pilier du dispositif, complétée d'outils fixes et éventuellement mobiles.
- La création d'un outil (actualisable) pour rendre possible l'évocation de tous les internés, afin de répondre au besoin des familles de voir le nom de leur ancêtre.
- L'intégration de témoignages audiovisuels.

Articulation Histoire - Mémoire

La prison de Montluc a traversé l'histoire du xx^e siècle. Construite en 1921 comme prison militaire à Lyon, elle est entièrement réquisitionnée par l'armée allemande en février 1943 suite à l'invasion de la zone sud. Dès lors rouage des politiques de répression et de persécution nazies, la prison devient un lieu d'internement pour les résistants, Juifs, otages, rafles, arrêtés dans le quart sud-est de la France, bien souvent avant leur exécution ou leur déportation. Suite à la libération de la prison, le 24 août 1944, l'établissement pénitentiaire continue d'être exploité. Dans le cadre de l'Épuration, durant la période de la guerre d'indépendance algérienne, puis en tant que maison d'arrêt mixte, la prison de Montluc ferme ses portes en tant que maison d'arrêt pour femmes en 2009, après presque 90 ans de fonctionnement oscillant entre justice militaire et justice civile, temps de paix et état de guerre. Voué à la destruction, ce site est finalement préservé à des fins mémorielles. En 2010, le Mémorial National de la prison de Montluc ouvre dans les murs de cette ancienne prison et devient un haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées, géré par l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Par la richesse et la complexité de son histoire, la prison de Montluc constitue un témoin majeur de l'histoire contemporaine française.

Le titulaire devra ainsi mettre en scène un parcours de visite permettant une compréhension claire et cohérente de l'histoire du site. Cette scénographie devra s'appuyer sur une approche chronologique tout en valorisant les différents espaces et leurs usages successifs.

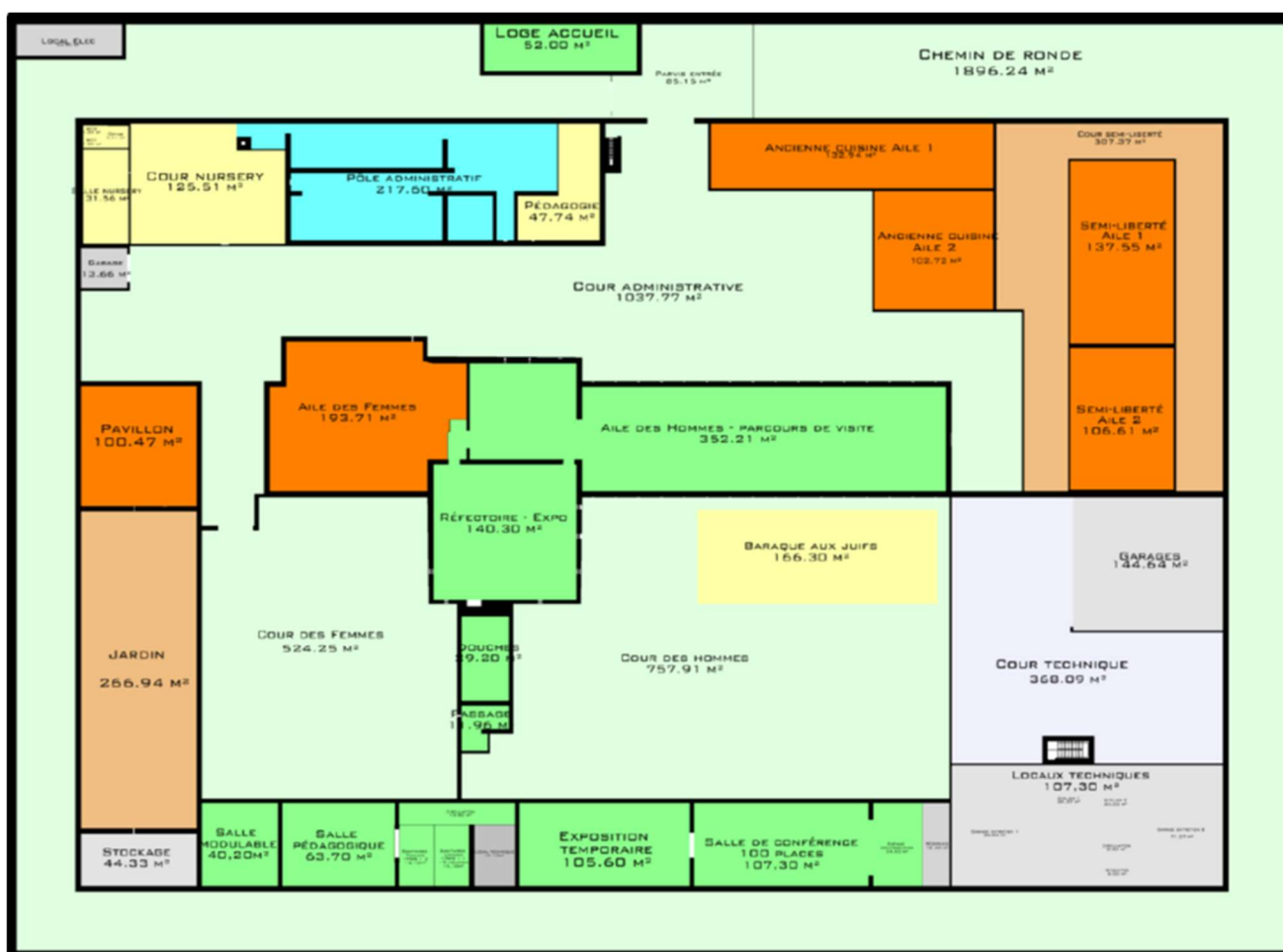
Plusieurs zones du circuit de visite disposent déjà d'une identité forte et d'une vocation clairement définie : zones mémorielles, lieux de recueillement, espaces d'interprétation, positionnés sur le circuit de visite. Le titulaire devra prendre en compte ces spécificités afin de proposer une scénographie respectueuse de l'identité des lieux, de leur valeur patrimoniale et de leur dimension mémorielle.

Les espaces constituant le périmètre du projet

- Une zone de contextualisation, transitoire mais indispensable à la compréhension du site.
- Le Réfectoire, zone dédiée à la lecture de l'histoire du site, elle constitue le cœur du dispositif muséographique.
- Des zones fortes et complémentaires nécessitant un apport de contenu pour rendre plus intelligible l'expérience de visite : certaines cellules portant des graffitis, l'emplacement symbolique de la baraque aux Juifs, la cour des femmes, la cour de la nursery, le « mur des fusillés », l'espace « crimes contre l'Humanité ».

Sont ainsi concernés, sur le plan suivant, les espaces :

- Dans le bâtiment cellulaire : la zone d'entrée (rdc), le réfectoire (rdc), l'aile des hommes (sur trois niveaux)
- La cour des hommes autour de l'emplacement symbolique de la baraque aux Juifs (en extérieur)
- La cour des femmes (en extérieur)
- La cour de la nursery (en extérieur)
- Le « mur des fusillés » situé à l'angle sud-ouest du chemin de ronde (en extérieur)
- Dans le bâtiment des ateliers : la salle « crimes contre l'Humanité » (rdc)



Les composantes du nouveau circuit permanent

En cohérence avec la structure générale de visite, le nouveau circuit permanent suit les 3 grandes tonalités narratives : contextualisation – histoire du lieu – hommage.

Un circuit en boucle est déployé sur le site avec une signalétique directionnelle qui guide le public à travers différents bâtiments et espaces extérieurs. Il comprend les séquences suivantes :

- La contextualisation : elle fixe les bornes chronologique et spatiale du propos, elle fait émerger clairement le message porté par le Mémorial et contextualise l'enjeu relatif à ce haut lieu de la mémoire nationale. Elle se situe en amont de l'entrée dans le Réfectoire.
- La compréhension de l'histoire de la prison de Montluc : elle se déploie dans la salle du Réfectoire et permet d'accéder aux clés de compréhension du lieu et de ses différentes utilisations entre 1921 et 2009, jusqu'à la création du lieu de mémoire en 2010. Prenant la forme d'une exposition, ce dispositif muséographique restitue le discours scientifique portée par l'institution, en lien avec son comité dédié.
- Les couloirs cellulaires, espaces mémoriels, comprenant : les parcours biographiques présentés dans les cellules (dispositif existant), la mise en valeur de certains graffitis (à créer) et le dispositif d'évocation de l'ensemble des internés (à créer)
- L'emplacement de la Baraque aux Juifs : focus à créer
- La salle « crimes contre l'humanité » : dispositif à créer
- La cour des femmes : focus à créer
- La cour de la nursery : focus à créer
- Le mur des fusillés : focus à créer

Le séquençage de l'exposition déployée dans la salle du Réfectoire

L'objectif scientifique, défini par l'institution et le comité scientifique du Mémorial, vise à mettre en récit l'ensemble de l'histoire de la prison de Montluc (1921-2010) en conservant la centralité de la période de la Seconde Guerre mondiale (1943-1944).

Le propos de l'exposition sera séquencé, de manière chrono-thématique, selon les modules thématiques suivants :

- 1- 1921-1943 : D'une guerre mondiale à l'autre
 - 1921-1939 : Une prison militaire peu utilisée
 - 1939-1943 : Une prison dans la guerre
- 2- 1943-1944 : Une prison réquisitionnée par l'occupant (un axe central, période fondatrice du lieu de mémoire)
 - Montluc, une prison allemande
 - Les conditions de vie au sein de la prison
 - Montluc, porte d'entrée vers le système concentrationnaire
 - La justice militaire allemande, autre outil de la répression
 - Une ultime étape répressive
 - La libération de la prison
- 3- 1944-2009 : Répondre aux besoins évolutifs de la justice
 - Épurer et juger à la Libération
 - Une prison civile liée au tribunal militaire (1947-1956)
 - Une prison durant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)
 - Une prison civile mixte (1962-1997)
 - Une maison d'arrêt pour femmes (1997-2009)
- 4- Préserver et transmettre
 - Un travail de mémoire engagé dès 1944
 - Une mobilisation contre la démolition de la prison de Montluc
 - Montluc, un haut lieu de la mémoire nationale au titre de la Seconde Guerre mondiale